



LA TAUPE ROUGE

céllules de brest
de la ligue communiste

Port spécial
de commerce

POURQUOI ATTENDRE

Depuis plusieurs années les salaires de la métallurgie brestoïse (et donc des A.F.C.) sont indexés sur ceux de la région parisienne.

Ces accords signés reflétaient un rapport de force à un moment donné. Lorsque la situation change, les accords antérieurs n'ont plus de valeur, ceci dans deux sens possibles. Le patronat ne se gêne pas pour revenir sur des décisions prises si sa position est forte, la mobilisation des travailleurs faible, du chômage... Inversement, et c'est le cas actuellement, lorsque la période est favorable aux ouvriers, et qu'il est nécessaire au patron de livrer les commandes, il se trouve dans une situation de faiblesse, il a besoin que les ouvriers travaillent à tout prix. Profitons de cette situation, les accords précédents sont dépassés, nous avons des syndicats solides, c'est le moment le plus favorable pour faire aboutir nos revendications.

Les ouvriers du carénage nous ont donné l'exemple, résultat : 1,17F. d'augmentation horaire en une année obtenue en quelques jours de grèves...

Pourquoi attendre pour lancer l'offensive ? (Qu'il n'y ait plus de bateaux à réparer?)

° Que représentent les 2% d'augmentation accordés par la direction au 1er Octobre ? D'autre part pourquoi toujours ces histoires de pourcentage où pour une rallonge de 10% le P2 aura 0,50F de l'heure, et le cadre 1,20F ou plus (soit le double). Avec ce genre d'augmentation hiérarchisée, ce sont les ouvriers qui luttent pour le plus grand bénéfice des cadres qui le plus souvent ne font pas grève pour une augmentation de salaire qui pour eux ne correspond pas à une nécessité économique.

Finissons en avec les augmentations au pourcentage !

AUGMENTATION EGALE POUR TOUS !

° Pourquoi ne pas profiter de cette période pour obtenir des diminutions d'horaire (la moyenne actuelle se situe aux alentours de 50-55 Heures)

° Pourquoi ne pas exiger dans cette époque de plein emploi dans la réparation navale que soit supprimé ce statut de parent pauvre : celui du volant ?

C'est un scandale, comment pouvons nous admettre qu'il existe deux catégories d'ouvriers, les titulaires et les autres ! Les volants sont aujourd'hui tout juste bons à trimer quand l'entreprise a beaucoup de travail, main d'œuvre au rabais, jetée à la rue sans autre forme de procès quand le patron n'en a plus besoin, n'ayant aucun moyen de défense vis à vis de la direction.

Il est de l'intérêt de tous les ouvriers que soit mis fin à cet état de chose. Qui dit que d'ici quelque temps, le nombre des volants n'ira pas en augmentant, qu'il puisse servir de chantage au patron face aux actions syndicales !